

**Fédération de tir
de la Veveyse**



**PROCES-VERBAL DE
L'ASSEMBLEE GENERALE DU VENDREDI 1er février 2019**

Restaurant de la Croix-Fédérale à Le Crêt

Il est 20 h 15, lorsque Mme Carole Pittet, présidente en exercice, ouvre la 100^{ème} assemblée de la Fédération des Sociétés de Tir de la Veveyse. Elle salut particulièrement la présence de :

- M. Patrick Terreaux, président d'honneur
- M. Fritz Herren, président de la SCTF
- M. Fabien Thürler, délégué de la Veveyse à la SCTF
- M. Alexis Pilloud, parrain du drapeau
- M. Pierre Garin, assesseur de l'Association fribourgeoise des tireurs vétérans
- M. Grégory Magnin, président de la commission de tir 3 FR

ainsi que tous les membres d'honneur et membres présents, 28 personnes.

Les personnes suivantes se sont excusées :

- M. François Genoud, préfet du district de la Veveyse
- MM. Francis Monnard, Pascal Richoz, présidents d'honneur
- MM. Félix Gachoud, Nicolas Guye, Michel Sonney, Jean-Marc Guenat, membres d'honneur
- MM. Christophe et Nicolas Perroud, Daniel Wiedmer, Edgar Monnard, Jean-Claude Sudan, Mme Valérie Guye, membres des Carabiniers d'Attalens
- MM. Alex Pilloud, Louis Richoz, membres des Carabiniers de Châtel-St-Denis
- MM. Marc Yerly, Guy Menoud, Didier Favre, Mlle Sara Terreaux, membres de la société de tir du Crêt
- MM. Julien Dénervaud, Michel Dupont, Bertrand Gachoud, Mme Eléonore Moret, membres de la société de tir de Porsel
- MM. Frédéric Salamin, Laurent Gabriel, membres de la société pistolet

La présidente demande à l'assemblée d'observer une minute de silence en mémoire des personnes qui nous ont quittées durant l'année 2019 et plus particulièrement pour M. Jean-Paul Richert, membre de la Société des Carabiniers d'Attalens.

1. Nomination des scrutateurs

MM. Pascal Mottaz et Pierre-Alain Perroud sont nommés scrutateurs pour la présente assemblée.

2. Lecture du procès-verbal

Le procès-verbal de la précédente assemblée ayant été en consultation sur le site internet, personne n'en requiert la lecture. En outre, il est approuvé à mainlevée par l'assemblée. La présidente remercie Evelyne Perroud pour son travail.

3. Rapport de la présidente

L'année 2018 a été haute en couleur pour notre petit district. Certains tireurs se sont particulièrement distingués dans notre sport.

Félix Gachoud d'Attalens a obtenu sa 71^{ème} mention de tir en campagne. Le groupe du Crêt au mousqueton a créé l'exploit de passer tous les tours de qualification pour se déplacer à la finale suisse à Zürich. Carole ne peut nommer tous les tireurs qui ont eu de magnifiques résultats de peur d'en oublier. Mais elle tient à tous les féliciter. Grâce à eux, à leurs résultats et leur motivation, ils exportent les couleurs de la Veveyse très loin à la ronde.

L'année 2019 aura une grande importance puisque notre Fédération fêtera ses 100 ans. 100 ans que des tireurs chevronnés ont créé cette Fédération, afin de rassembler tous les tireurs de notre district sous une seule entité.

Carole remercie toute son équipe du bureau pour le travail accompli tout au long de l'année. Merci également aux délégués des sociétés et à toutes les personnes qui s'investissent pour la cause du tir.

La présidente souhaite une magnifique saison de tir, avec des résultats hauts en couleur, de la convivialité et surtout beaucoup de fair-play.

4. Comptes 2018 et budget 2019, comptes des matcheurs

M. Olivier Richert, caissier de la Fédération présente les comptes des matcheurs de l'exercice écoulé. Ceux-ci se bouclent par un bénéfice de CHF 516.40

Concernant les comptes de la Fédération, ils se bouclent avec un léger bénéfice de CHF 464.51.

Pour le budget 2019, celui-ci se solderait par une perte de CHF 4'618.00. Un montant de CHF 4'500.00 est alloué pour l'organisation du 100^{ème} de la Fédération de tir.

5. Rapport des vérificateurs

Les comptes ont été vérifiés par la société des Carabiniers de Châtel-St-Denis.

MM. Alex Pilloud et Yann Bossailler ont révisé les écritures minutieusement. Aucune anomalie n'a été constatée. Ils demandent à l'assemblée d'accepter les comptes.

L'assemblée en donne décharge au caissier et aux vérificateurs.

6. Nomination des vérificateurs

Pour l'année 2019 et selon le tournus établi, la vérification des comptes sera opérée par la société de tir de Semsales.

7. Cotisations

Status quo.

8. Concours de section 2019

La société de tir de Le Crêt sera organisatrice du tir en campagne 2019 du 24 au 26 mai.

L'installation d'un stand pistolet à côté du 300 m. est en bonne voie.

La présidente demande à chaque société de faire de la publicité afin d'éviter une baisse de participation.

9. Assemblée 2020

La prochaine assemblée générale se déroulera à Porsel.

10. Concours JT 2019

Le concours J.T. individuel et le concours de groupes auront lieu à Attalens, le samedi 22 juin 2019 dès 9 h. 00 suivi par la traditionnelle broche.

11. Rapport du pistolet

M. Pascal Mottaz nous informe que la société de St-Légier ne désire plus accueillir des membres extérieurs.

Ils n'ont plus qu'une activité, le tir en campagne. Les résultats de la saison se trouvent dans le rapport mais il relève les belles performances de David Baudois, Lucas Marti et Laurent Dévaud. Une bonne ambiance règne au sein de la société et lors du tir en campagne.

12. Rapport du championnat de groupes

par M. Fabien Thürler. Suite à l'apparition d'une nouvelle catégorie, l'année 2018 a connue quelques déconvenues au niveau du nombre de groupes engagés lors du 1^{er} tour. La participation est ainsi établie : 3 groupes en catégorie A, 3 groupes en D et 9 groupes pour la catégorie E, soit au total 8 de moins que l'année précédente.

A la finale de district, nous avons retrouvé 2 groupes en A, 2 groupes en D et 5 groupes en E. Châtel-St-Denis en catégorie A, Attalens en D et Le Crêt 1 et 2 ont participé à la finale cantonale.

Les gagnants de la finale de district (cumul des deux tours) sont en catégorie A, Porsel avec 1862 pts, en D Attalens avec 1324 pts et en E, Porsel avec 1288 pts, Semsales avec 1273 pts et Le Crêt avec 1272 pts.

A la finale cantonale, les groupes participants se sont classés comme suit : en A Châtel-St-Denis 11^{ème} au tour qualificatif, 13^{ème} suite à la finale, en D Attalens 20^{ème}, en E Le Crêt 1 et 2 respectivement 3^{ème} et 28^{ème}. Lors de la finale, le Crêt termine au 13^{ème} rang.

Le Crêt 1 a brillamment atteint la finale suisse à Zürich en se classant à une belle 10^{ème} place du 2^{ème} tour de qualification en réalisant 655 pts.

Le mode de qualification des groupes pour la finale cantonale de Romont a subi une importante modification. Dès 2019, les groupes seront qualifiés selon les résultats obtenus lors de la finale de district et non plus selon une répartition au prorata des groupes présents au 1^{er} tour en stand. Afin de garantir une participation de chaque district à la finale, un nombre minimal de groupes par catégorie est attribué à chaque fédération. Cette modification permettra de retrouver les meilleurs groupes du canton à Romont. Le règlement se trouve sur le site internet de la Fédération.

13. Rapport des matcheurs

par M. Fabien Thürler. Les quatre disciplines ont pu être organisées. Le 20 juin a eu lieu le match pistolet. Il est relevé que la qualité passe avant la quantité. 5 valeureux tireurs ont relevé le défi. Le match 300 m s'est déroulé le 29 juin au stand de Porsel. Fabien souhaiterait accueillir de nouveaux tireurs. Le 14 septembre, Chavannes-les-Forts recevait les tireurs au petit calibre. 13 tireurs se sont amicalement affrontés. 3 jeunes y ont participé, ce qui est une nouvelle réjouissante. Pour terminer, le 18 janvier dernier nous avons pu profiter de la mise en place des infrastructures du match St-Denis au stand 10 m. de Châtel-St-Denis. 26 tireurs se sont affrontés dont 14 juniors.

Fabien félicite les jeunes et les moins jeunes pour le temps consacré à notre beau sport et aux différentes manifestations cantonales ou nationales. Pour conclure, Fabien nous remercie pour la bonne humeur et le fair-play. Il encourage tous les membres à rejoindre les concours prévus cette saison. Il remercie les sociétés qui ont accueillis les finales dans leurs infrastructures.

Un merci particulier pour les moniteurs et entraîneurs qui encadrent les jeunes. Sans leur infatigable travail et soutien, il n'y aurait pas toutes les belles expériences et les bons résultats. Comme chaque année, il encourage chaque comité et chaque tireur à faire de la publicité pour le match et à rejoindre le groupement. Toute personne motivée par le tir quel que soit son

niveau et ses compétences personnelles est acceptée. Il termine en souhaitant une excellente saison de tir.

14. Rapport des Jeunes Tireurs

par M. Patrick Terreaux. Rien de particulier pour cette année 2018. 61 jeunes ont suivis les différents cours, 4 de moins qu'en 2017. 2 groupes se sont déplacés à la finale de groupes à Romont et ont terminé au 14^{ème} et 24^{ème} rang. Lors de la finale cantonale individuelle, on trouve au 13^{ème} rang Maëlle Pittet, 22^{ème} rang Natacha Thürler, 44^{ème} Laura Terreaux et chez les ados Mateo Aebischer au 14^{ème}. Maëlle Pittet et Mateo Aebischer touchent le gobelet du canton.

15. Remise des médailles et des prix aux jeunes tireurs

La présidente passe à la remise des médailles, selon le tableau figurant dans le rapport annuel et aux prix des jeunes tireurs méritants.

- ***Fritz Herren, président de la SCTF***

M. Fritz Herren nous transmet les salutations de la SCTF. Lors du tir en campagne, la visite officielle se rendra sur le site du Crêt. Fritz remercie toutes les personnes pour l'excellent travail accompli durant la saison. Il relève la belle performance du groupe du Crêt lors de la finale suisse. Ils félicitent tous les juniors du district pour leur participation aux cours. Ils sont notre avenir. La société des matcheurs fait soucis au niveau du canton qui a de la peine à trouver des jeunes. Des cours d'initiation ont été mis sur pied pour les jeunes du canton. Un nouveau recensement des membres va être demandé pour la Loro. Il est important de saisir tous les membres. 125'000 signatures ont été récoltées pour le référendum contre les armes. La nouvelle loi n'est pas importante pour les politiciens. Nous devons faire un grand travail de persuasion. Le district de la Singine accueillera le tir cantonal fribourgeois en 2019. Fritz termine en nous remerciant pour notre engagement.

16. Démission – admission- nomination

Aucune démission, admission et nomination n'ont été annoncées.

17. Honorariat

Pas de nomination pour 2018.

18. Divers

Carole demande que chaque société participe au tir cantonal fribourgeois. Le 2 novembre un souper sera organisé pour le 100ème anniversaire de la Fédération, nous comptons sur les tireurs pour y participer.

- ***Grégory Magnin, président de la commission de tir 3 FR***

nous présente les salutations des autorités cantonales et du nouvel officier de tir M. Antoine Progin. Pas de changement extraordinaire pour cette nouvelle saison. Il nous rappelle de ne pas oublier d'inscrire les personnes aux différents cours de moniteur et moniteur JT. Il remercie pour le travail administratif effectué et nous demande de bien respecter les délais. Pour conclure, il souhaite une bonne saison de tir.

- **Pierre Garin, assesseur de la Veveyse pour l'Association fribourgeoise des tireurs vétérans**

nous présente les salutations de son comité. Comme chaque année, ne pas oublier de transmettre les noms des nouveaux vétérans. Encouragez les vétérans de vos sociétés à participer au tir cantonal des vétérans et au tir du district ainsi que les anciens à revenir tirer. Pour terminer, il nous souhaite une bonne saison de tir.

- **Fabien Thürler, vice-président de la Fédération**

remercie la présidente Carole Pittet pour son travail.

Carole clôt la séance à 21 h. 15.

Evelyne Perroud
secrétaire

Carole Pittet
présidente

Partenaire :
Partner :



Banque Cantonale de Fribourg
Freiburger Kantonalbank